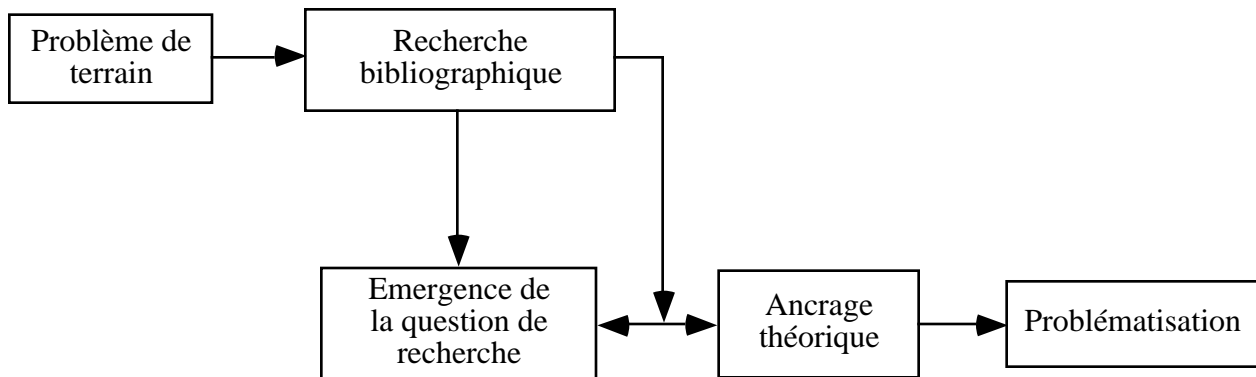


SUJET DE RECHERCHE ET OBJET DE RECHERCHE

Le 23 Novembre 1998

{Licence STAPS 98-99. C1-M4. Jean BERTSCH}

1. DIFFERENCE ENTRE SUJET DE RECHERCHE ET OBJET DE RECHERCHE.....	2
<u>1.1. Les études ex post factos.....</u>	<u>2</u>
1.1.1. Les limites.....	2
1.1.2. Observation systématique.....	3
<u>1.2. Les modèles opérationnels.....</u>	<u>3</u>
1.2.1. Le modèle opérationnel.....	3
1.2.2. Le modèle théorique.....	4
2. LES THEORIES.....	4
<u>2.1. Généralités.....</u>	<u>4</u>
<u>2.2. Différents types de théories.....</u>	<u>4</u>
2.2.1. Théories génériques interprétées.....	5
2.2.2. Théories génériques semi-interprétées.....	5
2.2.3. Théories spécifiques et modèles théoriques.....	5
<u>2.3. Mécanismes inductif / déductif.....</u>	<u>6</u>
2.3.1. Induction.....	6
2.3.2. Déduction.....	6
<u>2.4. Conclusion.....</u>	<u>6</u>



1. DIFFERENCE ENTRE SUJET DE RECHERCHE ET OBJET DE RECHERCHE

Dans un premier temps on se limite à un sujet de recherche pour se diriger progressivement vers un objet de recherche. C'est en déterminant le sujet que l'on bascule sur l'objet de recherche.

1.1. Les études ex post factos

Ce sont des études à posteriori qui se sont déroulées après les faits.

Dans une étude ex post facto, les variables sont choisies après les études qui se sont déroulées sur le terrain. Il faut donc définir des groupes possédant des variables structurelles différentes (groupe d'appartenance). A partir de ces variables, il faut essayer de définir les différences initiales, ce qui définit le point de départ. Donc on cerne des différences pour définir des groupes d'appartenance. On invoque des variables qui sont liées à la situation de départ. Ces variables existent déjà et on ne peut les éviter, il s'agit exclusivement d'une interprétation.

1.1.1. Les limites

Une étude ex post facto possède trois limites.

- Impossibilité de produire la variable - on fait avec - Si ce sont des sportifs de haut niveau par exemple, on ne peut directement intervenir sur ce plan là. Ce sont des sportifs de haut niveau, un point c'est tout.
- Difficulté de répartir les sujets au hasard. Il faut considérer la population dans son ensemble. Il faut les répartir à posteriori en fonction de la nature des réponses. C'est la nature des réponses qui engendre la répartition.
- Manque de contrôle de la situation. Dans la mesure où l'on ne peut pas directement intervenir, nous restons entièrement dépendant de la situation.

1.1.2. Observation systématique

L'observation systématique permet d'étudier le comportement tel qu'il se produit spontanément. C'est une description objective de ce qui se passe réellement sur le terrain. C'est une description fidèle qui cherche à éliminer l'artificialité de la situation de laboratoire. C'est donc une méthode où l'on acquiert des données.

Lorsque des observations se répètent systématiquement auprès d'un groupe d'individus, il est possible d'en arriver à définir des données normatives.

L'observation systématique constitue la méthode de base à laquelle toute science fait appel lors des premières phases de son développement. En revanche, elle présente le désavantage de ne permettre que difficilement l'établissement des liens de causalité entre les événements.

1.2. Les modèles opérationnels

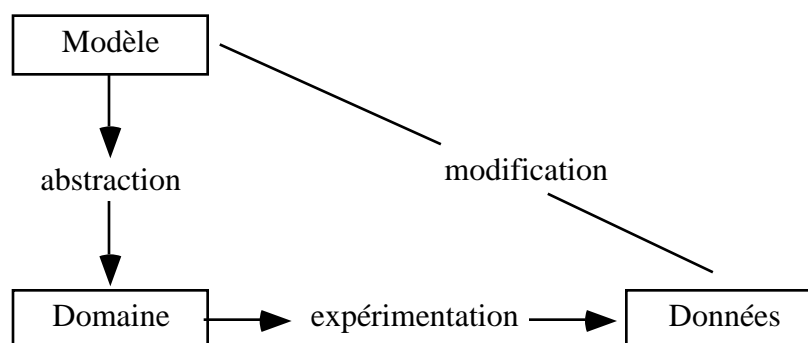
1.2.1. Le modèle opérationnel

On part d'une situation, on essaye de comprendre ce qui se passe et on construit un modèle à posteriori. On est dans un domaine qui engendre une question, une expérimentation. Cette expérimentation va produire des données (accumulation des données) auxquelles il faut donner du sens. Il faut alors répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui se passe ?
- Comment se passent-elles ?

Pour pouvoir mettre en place ces questions, il faut définir une grille de lecture qui soit affinée. Il faut donc définir un point d'ancrage précis.

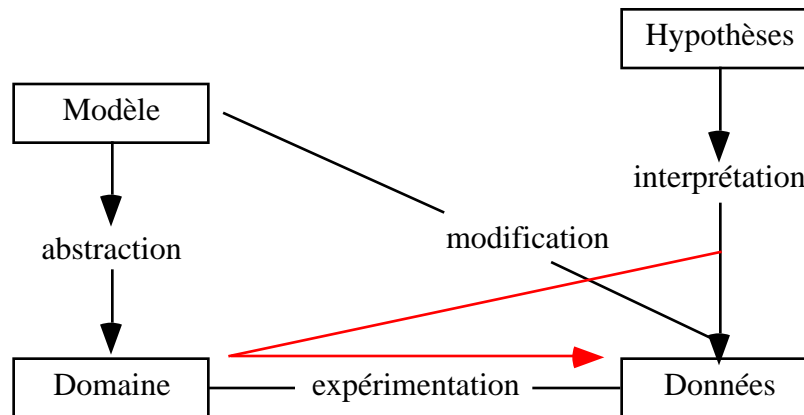
C'est un modèle inductif



1.2.2. Le modèle théorique

Dans ce modèle c'est l'inverse. On ne part plus d'une situation, de données réelles mais d'une hypothèse où par interprétations on va tenter de définir des données.

C'est un modèle déductif



En conclusion, ces deux modes de raisonnement sont opposés :

- l'un est déductif,
- l'autre est inductif.

2. LES THEORIES

Elles se réfèrent plus particulièrement au second modèle.

2.1. Généralités

On peut dire des théories que c'est le système nerveux d'une science, c'est ce qui permet de comprendre quelque chose. Les théories, c'est l'organisation des connaissances dans un domaine. L'activité de recueil des données (cf : schéma général) est une activité théorique. Ce cadre d'activité n'est pas une recherche en elle-même mais des extractions qui ont pour fonction de fournir des éléments pour engager la recherche.

2.2. Différents types de théories

On distingue trois théories qui sont interdépendantes et qui vont du plus petit au plus grand. Au départ, on est toujours au niveau trois pour remonter vers les niveaux deux puis un. Donc les théories de type 3 s'emboîtent dans les théories de type 1.

2.2.1. Théories génériques interprétées

Génériques : elles tiennent à l'essence même des choses qui sont très architecturées et qui peuvent être interprétées par le genre humain. Le bien fondé de ces théories ne peuvent plus être discutées ni remises en cause. Elles sont définitivement prouvées. Elles ne peuvent être mises à l'épreuve, ni conceptuellement, ni empiriquement.

Exemples :

- La théorie de la relativité (Einstein)
- La théorie de l'évolution (Darwin)
- La théorie ontogénique (science qui étudie le processus de développement chez l'individu).

2.2.2. Théories génériques semi-interprétées

Ces théories ne peuvent être mises à l'épreuve que conceptuellement.

Au niveau générique : elles sont en devenir.

Sur le plan conceptuel, elles peuvent être mises à l'épreuve pour les ébranler mais on ne cherche plus à les valider sur le plan expérimental.

Exemple :

- Théorie de l'information (à l'origine Schmidt avait déterminé 3 stades, perceptif, décisionnel, moteur ; aujourd'hui on dénombre 5 stades dans la théorie du traitement de l'information).

2.2.3. Théories spécifiques et modèles théoriques

Elles peuvent être mises à l'épreuve empiriquement. Cela relève plutôt d'un niveau philosophique.

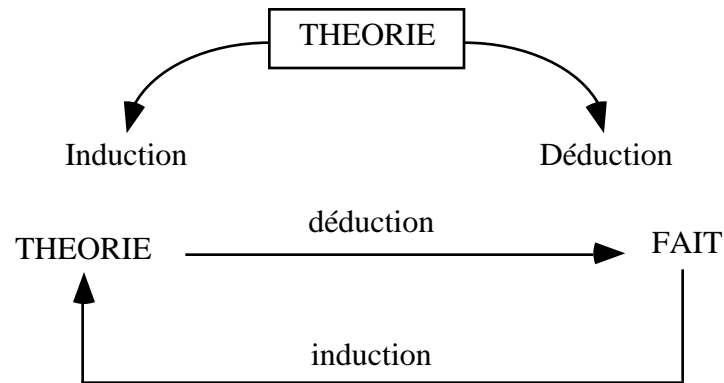
Exemple :

- Théorie de l'information de Schmidt (1982). D'autres théories viennent ébranler cette théorie (écologique etc...)

2.2.4. Exemples de ces trois types de théorie

- Théorie générique interprétée : l'homme est porteur "d'énergie" de tout type.
- Théorie générique semi-interprétée : mise à l'épreuve d'un point de vue conceptuel telle que le théorie de la motivation qui accepte l'idée forte : Activation / Renforcement.
- Théories spécifiques et modèles théoriques : sur le plan de la motivation :
 - études cliniques (mise à l'épreuve d'un point de vue empirique),
 - théorie de Nuttin (aspect social qui déclenche la motivation de quelqu'un),
 - théorie de Decci (motivation intrinsèque / motivation extrinsèque).

2.3. Mécanismes inductif / déductif



2.3.1. Induction

Mécanisme par lequel on part des faits, on les accumule, on essaye d'en dégager les lignes directrices et l'aboutissement qui en ressort est une théorie.

2.3.2. Dédution

Mécanisme par lequel on part d'une théorie, on énonce une hypothèse et on cherche à la valider sur le mode empirique.

2.4. Conclusion

La différence fondamentale entre un sujet de recherche et un objet de recherche s'établit dans la distinction suivante.

Un sujet de recherche fonctionne sur un mode inductif avec des études par observation, des études ex post facto et visera à élaborer une théorie postérieure.

Un objet de recherche, c'est une construction théorique au sein de laquelle on trouve une hypothèse que l'on va tester et des variables que l'on va manipuler.